

# Lapsus et pléonasme... quand le gouvernement veut interdire le « trafic illicite » de migrants

écrit par Maxime | 5 janvier 2023

## Décrets, arrêtés, circulaires

### TEXTES GÉNÉRAUX

#### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER

Décret n° 2022-1704 du 27 décembre 2022 portant création d'un office de lutte contre le trafic illicite de migrants

NOR : IOMC2213468D

*Publics concernés : autorités judiciaires et administrations de l'Etat (ministère de l'intérieur, ministère de la justice, ministère des armées, ministère chargé de l'économie et des finances, ministère chargé du travail).*

*Objet : création à la direction centrale de la police aux frontières d'un nouvel office judiciaire dénommé office de lutte contre le trafic illicite de migrants (OLTIM).*

*Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023.*

*Notice : le décret crée un office de lutte contre le trafic illicite de migrants (OLTIM), rattaché au directeur central de la police aux frontières, qui se substitue à l'office central pour la répression de l'immigration irrégulière et de l'emploi d'étrangers sans titre (OCRIST). La forte dimension interministérielle de ce nouvel office doit permettre d'améliorer la lutte contre les réseaux criminels transnationaux d'aide à l'entrée, au séjour et à la circulation irréguliers sur le territoire national, le démantèlement des structures organisées employant des étrangers sans titre et des officines de faux documents liées à ces activités, l'identification des flux financiers illicites générés par ces trafics et la saisie des avoirs criminels.*

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER

Décret n° 2022-1704 du 27 décembre 2022 portant création d'un office de lutte contre le trafic illicite de migrants

NOR : IOMC2213468D

*Publics concernés : autorités judiciaires et administrations de l'Etat (ministère de l'intérieur, ministère de la justice, ministère des armées, ministère chargé de l'économie et des finances, ministère chargé du travail).*

*Objet : création à la direction centrale de la police aux frontières d'un nouvel office judiciaire dénommé office de lutte contre le trafic illicite de migrants (OLTIM).*

*Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023.*

*Notice : le décret crée un office de lutte contre le trafic illicite de migrants (OLTIM), rattaché au directeur central de la police aux frontières, qui se substitue à l'office central pour la répression de l'immigration irrégulière et de l'emploi d'étrangers sans titre (OCRIEST). La forte dimension interministérielle de ce nouvel office doit permettre d'améliorer la lutte contre les réseaux criminels transnationaux d'aide à l'entrée, au séjour et à la circulation irréguliers sur le territoire national, le démantèlement des structures organisées employant des étrangers sans titre et des officines de faux documents liées à ces activités, l'identification des flux financiers illicites générés par ces trafics et la saisie des avoirs criminels.*

**On connaissait les trafics de drogues, trafics d'armes, trafics d'animaux...**

**Les pseudo humanistes qui nous gouvernent prétendent désormais lutter contre le « trafic *illicite* de migrants » .**

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046836794>

On retrouve toute la grandiloquence de Macron derrière cette formule doublement maladroite.

**D'une part, quand il ne s'agit pas de choses mais d'êtres humains, on parle habituellement non pas de trafic, mais de traite.**

**D'autre part, par définition, cette traite est interdite donc il ne sert à rien de préciser qu'elle est « illicite ». Il aurait suffi d'appeler ce « machin » « office de lutte contre le trafic [en réalité, la traite] de migrants ».**

La traite des êtres humains, autrement dit l'esclavage, est déjà interdite par moult textes internationaux qui ne font que reprendre les textes nationaux depuis l'époque de Schoelcher

et Victor Hugo...

<https://www.ohchr.org/fr/trafficking-in-persons>

Autrement dit, rien de nouveau sous le soleil avec ce décret du 27 décembre 2022 « portant création d'un office de lutte contre le trafic illicite de migrants ».

Si ce n'est que qui dit création d'un office, d'une commission, d'un comité Théodule dit sinécures, dit postes à recaser autant que Castexs, Montchalins et Castaners... « recasés » respectivement à la RATP, le tunnel du Mont-Blanc et l'OCDE...

<https://resistancerepublicaine.com/2022/12/02/la-ratp-sauvee-macron-la-offerte-au-nullard-castex/>

<https://resistancerepublicaine.com/2022/11/19/chez-macron-on-recycle-castaner-president-du-tunnel-du-mont-blanc/>

<https://www.marianne.net/politique/lrem/battue-aux-legislative-s-amelie-de-montchalin-a-elle-aussi-trouve-un-point-de-chute-a-locde>

**Quel « loser » héritera de la présidence de l'office contre « le trafic illicite » (sic) de migrants ? Les paris sont lancés...**

Voilà pour le lapsus.

Quant au pléonasme, il est tout autant révélateur. Le gouvernement ne reconnaît-il pas implicitement, en effet, qu'il existe un « trafic licite » de migrants, puisque l'office ne sera chargé que de lutter contre leur « trafic illicite » ?

Le mot « trafic » renvoie en effet à l'idée de circulation.

<https://fr.wiktionary.org/wiki/trafic>

Il apparaît en 1339 « sous la forme [traffic](#) <sup>[1]</sup> et le sens de « [commerce](#) » de l'italien [traffico](#), déverbal de [trafficare](#) (« [trafiquer](#) ») ».

« Emprunté dès 1506, sans doute à la fois au vénitien et au français, l'anglais [traffic](#) a développé le sens de « [circulation](#) véhiculaire ou piétonnière » et est considéré par certains comme un anglicisme lorsqu'il apparaît en français ».

Sous cet angle, le gouvernement est de mèche avec le trafic de migrants auquel se prêtent les multiples associations qui échapperont à ce dispositif...

La création de cet « office », qui n'est d'ailleurs que le recyclage d'une ancienne structure, n'est en réalité que de la poudre aux yeux. Il sera chargé de transmettre des informations à la police et aux administrations publiques, plus généralement, sans avoir de réels moyens d'action. D'ailleurs, en créant un « Lampedusa » français, Emmanuel Macron a largement montré qu'il n'a aucune volonté politique dans ce domaine...

**C'est du Borne-Macron-Darmanin tout craché : un effet d'affichage pour essayer de conserver l'électorat LR...**

D'ailleurs, dans ce décret, à aucun moment les migrants ne sont eux-mêmes désignés comme une menace.

Tout est affaire de circonlocution : ces migrants sont considérés comme de la marchandise victime de faux papiers, victime de travail forcé, de captation de leurs moyens de paiement...

*« L'office est chargé de l'évaluation de la menace liée aux trafics illicites de migrants » (article 3 du décret). « La forte dimension interministérielle de ce nouvel office doit permettre d'améliorer la lutte contre les réseaux criminels transnationaux d'aide à l'entrée, au séjour et à la*

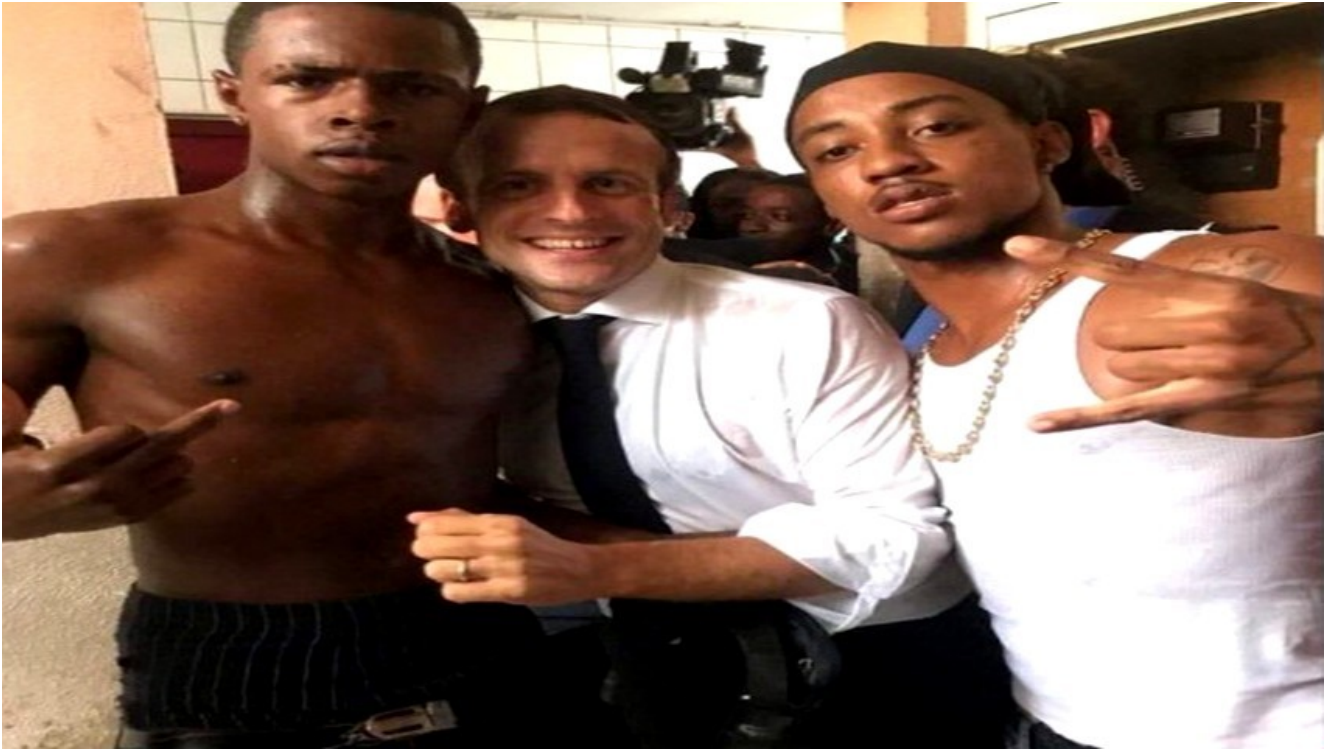
*circulation irréguliers sur le territoire national, le démantèlement des structures organisées employant des étrangers sans titre et des officines de faux documents liées à ces activités, l'identification des flux financiers illicites générés par ces trafics et la saisie des avoirs criminels ».*

La volonté de nier toute culpabilité du migrant entrant de façon illicite sur un territoire étranger est totale, au point de faire du migrant non pas un être doué d'une volonté, d'une responsabilité, d'une intelligence, d'une capacité à faire bien ou mal – bref, un être humain – mais une petite chose qui subit bien malgré lui son trafic à destination de l'Eldorado des aides sociales...

Pauvre petit migrant responsable de rien qui se trouve embarqué là-dedans...

C'est finalement toujours le mythe du bon sauvage, celui de Rousseau (Jean-Jacques, et pas Sandrine... quoique!).

C'est ce mythe qui coule dans les veines présidentielles, faisant préférer à l'infâme Macron les petites racailles à taux de mélanine élevé aux « Gaulois réfractaires »...



Non dénuée de racisme, cette approche angélique va même jusqu'à permettre d'analyser l'infantilisation de Macron vis-à-vis du footballeur Mbappé, traité comme un gamin qui a besoin d'être réconforté, câliné, par un homme qui par ailleurs semble beaucoup aimer tripoter les hommes noirs.

<https://www.foot01.com/transfert-mbappe-mercato/psg-macron-a-d-epasse-les-bornes-avec-mbappe-l-espagne-choquee-417519>



## PSG : Macron a dépassé les bornes avec Mbappé, l'Espagne choquée



Publié Jeudi 29 Décembre 2022 à 16:30

Dans : [Kylian Mbappé](#).

Par [Mehdi Lunay](#)

Le transfert avorté de Kylian Mbappé au Real Madrid continue d'énerver en Espagne. On pointe désormais du doigt la trop grande implication d'Emmanuel Macron dans le dossier. Des pressions présidentielles inacceptables chez un ancien du PSG.

Tout dans la rhétorique comme dans la gestuelle en dit long finalement sur la façon dont ce gouvernement considère les hommes d'origine africaine. Ils ne seraient pas doués d'une volonté propre, ils auraient besoin d'une tutelle, voire ce serait des « choses », des objets faisant l'objet d'un « trafic » à l'instar des armes, des drogues, des animaux exotiques...

La comparaison avec les animaux est d'ailleurs intéressante car la convention de Washington, la « CITES », dans ce domaine, distingue aussi un trafic licite d'un trafic illicite.

Lapsus et pléonasme de Borne qui en disent long de la conception raciste que le gouvernement se fait de cette immigration massive qu'il tolère, encourage et feint de combattre...